

## Louis d'AVOUT

agrégé des Facultés de droit, professeur des Universités



### Matières enseignées :

- Lyon 3 : Droit des biens (1<sup>er</sup> année) ; Droit international privé (4<sup>ème</sup> année) ; Droit du commerce international (4<sup>ème</sup> année) ; Conflits de lois approfondis (5<sup>ème</sup> année, Master recherche) ; Droit économique international et européen (5<sup>ème</sup> année, Master professionnel) ; Droit des affaires (master 2 recherche) ; participation au projet d'École de Droit (enseignements par internet).

- Paris II : Droit du commerce international (5<sup>ème</sup> année, Master professionnel de droit des affaires, DJCE) ; Droit des contrats internationaux (séminaires 5<sup>ème</sup> année, Master recherche de dr. international privé) puis Droit international privé des biens (même Master) ; Droit maritime (cours de 4<sup>ème</sup> année et séminaires de 5<sup>ème</sup> année en M recherche de droit des affaires : 2006).

- Missions et invitations à l'étranger :

- Ain Chams, Le Caire, Egypte : cours de droit des conflits de lois (2007, 2011).
- Hanoi, Vietnam : séminaires doctoraux sur la fonction juridictionnelle (2008).
- Saint-Joseph, Beyrouth, Liban : cours de dr. int. privé des biens (2008-2010).
- Louvain la Neuve : professeur invité ; contentieux judiciaire européen (2012).

### Responsabilités diverses :

- **Co-responsable des Masters 2** Droit privé international et comparé (R/P) et Droit des affaires (R), depuis 2011.

- **Directeur de mémoires et de thèses** (3 thèses à Lyon, et une cotutelle Lyon-Beyrouth).

- **Membre élu, suppléant, du CNU (section 01)**, depuis 2012.

- **Co-responsable** de la Revue des ouvrages de la *RTDciv.*, depuis 2011.

- Participation à un [Comité d'étude sur la codification du droit international privé des titres financiers](#) (juin 2008).

- **Membre du Comité français de droit international privé et du Haut conseil allemand pour le droit international privé** (*deutscher Rat für Internationales Privatrecht*).

### Formation :

- Maîtrise en droits français et allemand, LLM. Paris I/Köln – 1999

- DEA de droit des affaires, Paris II (major, mention très bien) – 2000

- Docteur en droit de l'Université Panthéon-Assas, Paris II – 2005

- Agrégé des Facultés de droit, droit privé et sciences criminelles (reçu deuxième) – 2007

### Principales publications – Travaux :

- Note sous Cour de cassation, ch. sociale, 24 février 2004, *Revue critique de droit international privé* 2005, p. 62-74 (conflits de lois en matière de sécurité sociale, conflits de systèmes, notion de prise en considération du droit étranger).

- Ouvrage : *Sur les solutions du conflit de lois en droit des biens*, éd. Economica, Paris 2006, préf. H. Synvet, XIV + 827 p.

- Thèse de doctorat soutenue à Paris le 26 novembre 2005 devant B. Ancel, B. Audit, P. Mayer, H. Muir Watt, H. Synvet ; mention « Très honorable » avec les félicitations du jury – Couronnée du Prix Goldman et du Prix de thèse de l'université Paris II pour 2006 ; honorée du prix Dennery de la Chancellerie des Universités de l'Académie de Paris – Recensions connues : *Journal de droit international (Clunet)* 2007. 1315 par Vignal ; *Revue critique de dr. int. pr.* 2008. 219 par Muir Watt ; *Rabelszeitchrift* 73 (2009). 383 par Stoll.

- Article : « La circulation automatique des titres exécutoires imposée par le règlement 805/2004 du 21 avril 2004 », *Revue critique de dr. int. privé* 2006, p.1-48.
- Article (collaboration avec M. Lopez de Tejada) : « Les non-dits de la procédure européenne d'injonction de payer (Règl. CE n° 1896/2006 du 12 décembre 2006) », *Revue critique de dr. int. privé* 2007, p.717-748.
- Chronique (collaboration avec S. Bollée) : « Panorama de droit du commerce international (juillet 2006-août 2007) », *Recueil Dalloz* 2007, p. 2562-2573 (éléments de conception individuelle sous signature « L.A. »). – Poursuivi en 2008, v. *infra*.
- Note (collab. avec S. Bollée) sous Cour de cassation, 1<sup>re</sup> ch. civile, 20 février 2007, Cornelissen (commentaire intitulé « L'abandon du contrôle de la loi appliquée par les jugements étrangers »), *Recueil Dalloz* 2007, p. 1115-1119.
- Article : « Le sort des règles impératives dans le règlement Rome I », in *Dossier* « Le règlement n° 593/2008 du 17 juin 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles, dit Rome I », codir. S. Bollée et S. Lemaire, *Recueil Dalloz* 2008, p. 2165-2168.
- Article : « L'article 5 dans l'entrelacs du droit international des transports », in : « Le nouveau droit des contrats internationaux, le règlement (CE) n° 593/2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles », dir. C. Nourissat, *Revue Lamy droit des affaires*, juillet/août 2008, p. 69-71.
- Chronique (collaboration avec S. Bollée) : « Panorama de droit du commerce international (août 2007-août 2008) », *Recueil Dalloz* 2008, p. 2560-2568 (éléments de conception individuelle sous signature « L.A. »). – Poursuivi en 2009, v. *infra*.
- Note : « Quelques observations sur la valeur des publicités réelles en droit français », commentaire de Cour de cassation, ch. commerciale 11 décembre 2007 et 29 janvier 2008, *Recueil Dalloz* 2008, p. 888-892.
- Note sous Cour européenne des droits de l'homme, 28 juin 2007, Wagner c. Luxembourg, *Journal du droit international (Clunet)* 1/2008, p. 183, 187-198 (droit à la vie privée et familiale, comme vecteur de reconnaissance des situations constituées à l'étranger).
- Note : « La loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance est-elle une loi de police ? », commentaire de Cour de cassation, ch. mixte, 30 novembre 2007, *La Semaine Juridique, édition générale*, 2 janvier 2008, p. 31-34 (répertorié JCP, G, 2008. II. 10000).
- Note : « La clause attributive de juridiction résiste aux lois de police », commentaire de Cour de cassation, 1<sup>re</sup> ch. civile, 22 oct. 2008, *La Semaine Juridique, éd. générale*, 19 novembre 2008, p. 25-27 (répertorié JCP, G, 2008. II. 10187).
- Note sous Cour d'appel de Versailles, 20 mars 2008, *Revue critique de dr. int. privé* 2008, p. 649-660 (principe d'universalité de la faillite et efficacité sur les biens situés à l'étranger).
- Article : « Que reste-t-il du principe de territorialité des faits juridiques ? Une mise en perspective du système Rome II » in *Dossier* : « Le règlement n° 864/2007 du 11 juillet 2007 sur la loi applicable aux obligations non contractuelles, dit Rome II », dir. L. d'Avout et T. Azzi, *Recueil Dalloz* 2009.1619, p. 1629-1638.
- Article : « Sens et portée de la *lex fori concursus* », paru en version bilingue, française et espagnole, dans l'annuaire sud-américain de droit du commerce international *DeCITA* n° 11, 2009 (*Insolencia Internacional*), p. 34-56.
- Rubrique d'encyclopédie : *Verbo* « Biens », *Répertoire Dalloz de droit international*, dir. D. Carreau, P. Lagarde, H. Synvet, 42 pages datées d'août 2009.
- Chronique (collaboration avec S. Bollée) : « Panorama de droit du commerce international (août 2008-août 2009) », *Recueil Dalloz* 2009, p. 2384-2392 (éléments de conception individuelle sous signature « L.A. »).
- Note (collaboration avec L. Perreau-Saussine) : « Les immunités de l'Etat étranger dans le contentieux réel immobilier », commentaire de Cour de cassation, 1<sup>re</sup> ch. civile 19 novembre 2008, *La semaine juridique, éd. générale*, 7 janvier 2009, p. 39-41 (répertorié JCP, G, II. 10002).
- Note : « Mères porteuses. Analyse de droit international privé », commentaire de Cour de cassation, 1<sup>re</sup> ch. civile, 17 décembre 2008, *La semaine juridique, éd. générale*, 4 février 2009, p. 39-41 (répertorié JCP, G, 2009. II. 10021).

- Note sous CJCE, 14 octobre 2008, aff. C-353/06, Grunkin et Paul, *Journal du droit international (Clunet)* 1/2009, p. 203, 207-216 (état civil constitué dans l'Etat membre de résidence et reconnaissance obligée dans la Communauté européenne).
- Note sous Cour de cassation, 1<sup>re</sup> ch. civile, 14 janvier 2009, *Revue critique de dr. int. privé* 2009, p. 331-341 (sur l'interdiction de la révision au fond des jugements étrangers, et plus généralement sur l'évolution du droit commun français de la reconnaissance et de l'exequatur).
- Note (collaboration avec L. Perreau-Saussine) : « Droit international des contrats : la CJCE n'aurait-elle pas déjà un train de retard ? », comm. de CJCE 6 oct. 2009, *JCP*, éd. G, 2009, 550.
- Note sous Cour de cassation, 1<sup>re</sup> ch. civile, 8 juillet 2008, *Revue critique de dr. int. privé* 4/2009, p. 748-756 (articulation d'une saisie immobilière et d'une procédure étrangère d'insolvabilité).
- Compte rendu bibliographique : « Die richtige Ordnung – Festschrift Ian Kropholler », *Revue critique de dr. int. privé* 2009, p. 633-637.
- Article de presse, cosigné avec H. Pisani, avocat à la Cour : « La France laissera-t-elle son contentieux d'affaires partir à l'étranger ? », *Les Echos* 20-21 novembre 2009, p. 27.
- Livre : concours à la 6<sup>e</sup> éd. du *Droit international privé* de B. Audit, Economica, 2010, 1013 + IX p.
- Article : « L'originalité du droit pénal maritime », in B. Teyssié (dir.), (1810-2010) *Livre du bicentenaire du Code pénal et du Code d'instruction criminelle*, Université Paris II, éd. Dalloz 2010, p. 659-693.
- Article : « Droits fondamentaux et coordination des ordres juridiques en droit privé », in E. Dubout et S. Touzé (dir.), *Les droits fondamentaux, charnières entre ordres et systèmes juridiques*, préf. M. Delmas-Marty, à paraître aux éditions Pedone, Paris avril 2010, p. 159-192.
- Contribution à un ouvrage collectif : *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, dir. Karpenschif et Nourissat, PUF 2010 (présentation des arrêts *Daily Mail*, *Centros* et *Cartesio*, p. 388-399).
- Communication : « Faut-il supprimer l'exequatur dans le contentieux transfrontière en Europe ? (questionnement à propos des projets de révision du règlement Bruxelles 1) », paru in *Droit et procédures* (ancienne revue des huissiers), hors-série novembre 2010, p. 68-73.
- Chronique (collaboration avec S. Bollée) : « Panorama de droit du commerce international (août 2009-août 2010) », *Recueil Dalloz* 2010, p. 2323-2334 (éléments de conception individuelle sous signature « L.A. »).
- Note sous Cass. com. 5 mai 2009, intitulée : « De l'utilité résiduelle du droit commun en matière de transfert d'actions et autres titres financiers », *Recueil Dalloz* du 14 janv. 2010, p. 123-127.
- Note sous CJCE 16 juillet 2009, *Hadadi*, intitulée « Le dr. int. privé de l'UE et ses solutions autonomes du conflit de nationalités », *Journal de droit international* 1/2010, p. 157-198.
- Note sous Cour de cassation, 1<sup>re</sup> ch. civile, 10 février 2010, *Arman*, intitulée : « L'inexorable territorialité du droit des biens, ou comment la tradition peut aboutir à l'injustice », *JCP (G)*, 284 (15 mars 2010, p. 531-534).
- Note (collaboration avec D. Bureau) sous Cour de cassation, chambre commerciale, 16 mars 2010, *Maersk*, intitulée : « Les lois de police étrangères devant le juge français du contrat international », *JCP (G)* 2010, 530.
- Note sous Civ. I, 27 mai 2010, *Navire Meranti 38*, parue au *Droit Maritime Français* 717 (sept. 2010), p. 701 à 712 (responsabilité des sociétés de classifications des navires en droit international privé extracontractuel, et sous l'empire du règlement dit Rome II).
- Note (collaboration avec D. Bureau) sous Cour de cassation, chambre commerciale, 13 juillet 2010, *Transbidaso*, intitulée : « La chambre commerciale, l'article L. 132-8 du code de commerce et la qualification des lois de police », *JCP (G)* 2010, 972.
- Compte rendu bibliographique de : B. Hess, *Europäisches Zivilprozessrecht* (traité allemand de droit de la procédure civile européenne), *RIDC* 3/2010, p. 827-832.
- Article/contribution de colloque : « Les quotas face au conflit international des lois », in "Les quotas d'émissions de gaz à effet de serre" (dir. Marc Mignot) ; publication in *Revue Lamy droit des affaires*, janvier 2011, p. 71, spéc. p. 92 s.
- Chronique (collaboration avec S. Bollée) : « Panorama de droit du commerce international (août 2010-août 2011) », *Recueil Dalloz* 2011, p. 2433-2443 (éléments de conception individuelle sous signature « L.A. »).

- Note intitulée "Internet. Accessibilité ou focalisation : la Cour de justice tranche mais ne convainc pas", commentaire de Cour de justice de l'UE, 7 déc. 2010, aff. C-585/08 et C-144/09, *La Semaine Juridique*, édition générale, 2011, n° 129.
- Note sous Cass. com. 15 février 2011, *Sté Dalle Hygiène*, intitulée : « Après Eurofood et Eurotunnel : contestation, en France, de la fixation artificielle à l'étranger du centre des intérêts principaux du débiteur », *Bulletin Joly Sociétés*, mai 2011, § 177, p. 426-430.
- Note sous Cons. const., 5 août 2011 (QPC), Elke B., intitulée : « Droit international privé et question prioritaire de constitutionnalité », *Les Petites Affiches*, 27 oct. 2011, p. 18-22.
- Note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 9 novembre 2011, *Sté Rapp*, intitulée : « Le crépuscule du droit français de la condition des étrangers en matière civile », *Les Petites Affiches*, 7 déc. 2011, p. 9-13.
- Note sous (et trad. de) CEDH 6 juillet 2010, Green et Farhat, *Rev. crit. DIP* 2011, p. 665-675.
- Note sous CEDH 18 nov. 2010, Romanczyk c. France, *Rev. crit. DIP* 2011, p. 675-686.
- Note (collaboration avec N. Borga) sous Cour de cassation, chambre commerciale, 13 septembre 2011, intitulée : « Belvédère : les "dettes parallèles" de droit étranger reconnues dans la faillite française », *Recueil Dalloz* 2011, p. 2518-2522.
- Compte rendu bibliographique de : R. Freitag, "Die Rom-Veordnungen und die §§ 25-28 HGB", *Rev. crit. DIP* 2011.205.
- Compte rendu de Corneloup et Joubert (dir.), *Le règlement Rome I...*, in : *RTD civ.* 2011, p. 617.
- Article : « La législation européenne de droit international privé : bref bilan d'une décennie (2000-2010) », à paraître à la *Revue de Droit d'Assas* n° 5 (2012).
- Article : « Notions fondamentales et domaine du droit privé des biens – comparaisons franco-allemandes », contribution à un séminaire franco-japonais de droit des biens à paraître aux éd. Soc. Lég. comp. (2012)
- Note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup> 7 déc. 2011, *La semaine Juridique*, éd. G. 2012 (compétence judiciaire internationale en matière d'accident aérien ; refus français de la notion anglo-américaine de *forum non conveniens*).
- Compte rendu bibliographique de : R. Cabrillac (dir.), *Quel avenir pour le modèle français dans le monde ?* à paraître in : *RTDCiv.* 1/2012.

**Langues parlées :** Allemand et anglais.

**Louis d'AVOUT**  
agrégé des Facultés de droit,  
professeur des Universités



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

**EDIEC**

ÉQUIPE DE DROIT INTERNATIONAL EUROPÉEN ET COMPARÉ

Université Jean Moulin – Lyon 3 – Faculté de Droit  
**Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC (EA 4185)**  
 15 quai Claude Bernard – BP 0638 – F-69239 Lyon Cedex 02  
 Tél.: ++ 00 / 33 4 78 78 72 51 – Fax : ++ 00 / 33 4 78 78 74 66  
 Courriel : [ediec@univ-lyon3.fr](mailto:ediec@univ-lyon3.fr) – Site web : <http://ediec.univ-lyon3.fr>